

Site Natura 2000 « Île de Groix »



Site du Conservatoire du littoral  
« Côte sauvage de Groix »



LORIENT  
AGGLOMÉRATION



Conservatoire du  
littoral

Île de  
Groix  
*L'île aux groenais*

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Comité de pilotage du jeudi 8 novembre 2018



l'Europe  
s'engage  
en Bretagne  
avec le FEADER





# Introduction

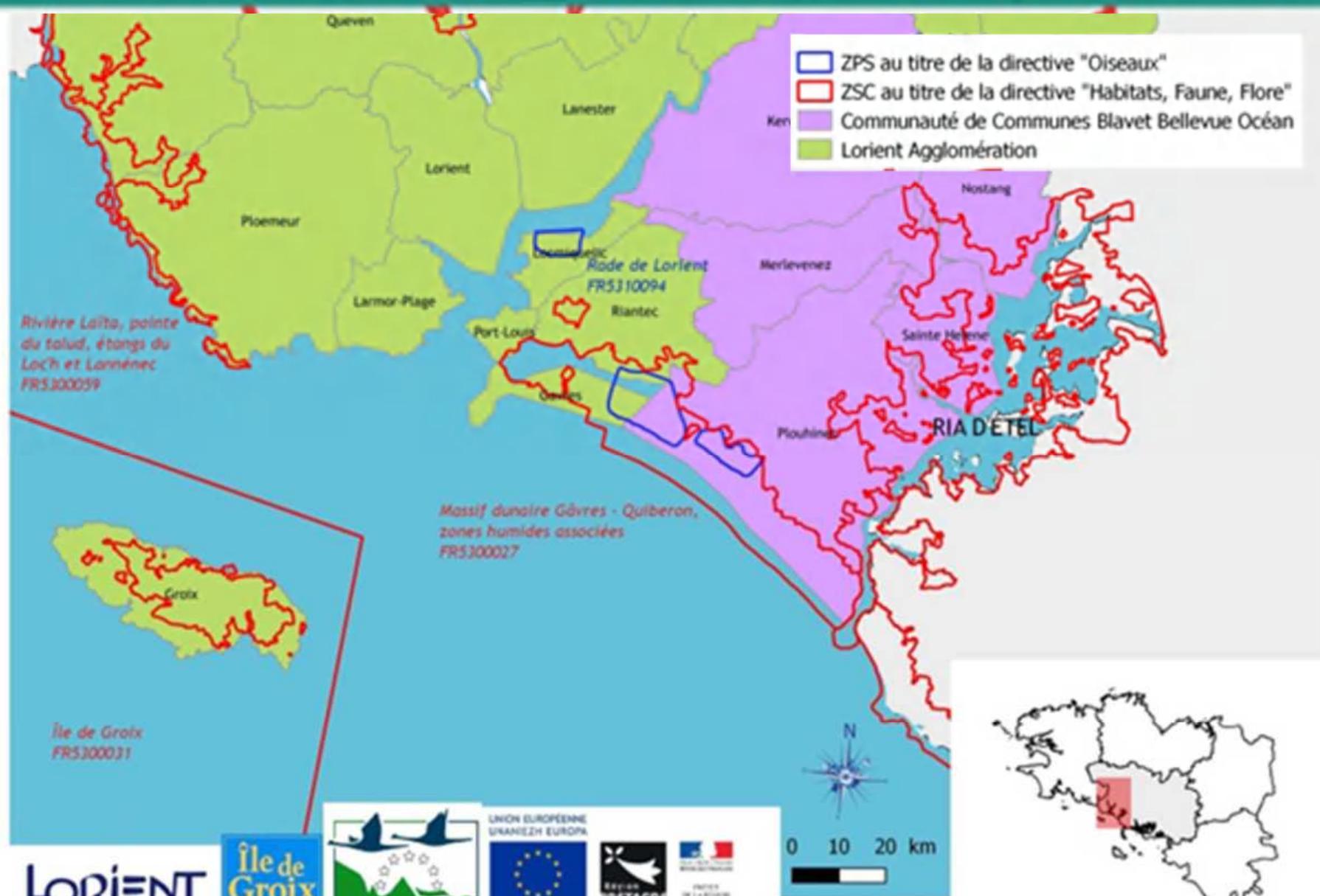
## Dominique YVON

Président du Comité de pilotage Natura 2000

Maire de Groix et Vice-Président de Lorient Agglomération

8 novembre 2018

# Le réseau Natura 2000 à l'échelle du Pays de Lorient



LORIENT  
SGT 2018 AGGLOMÉRATION

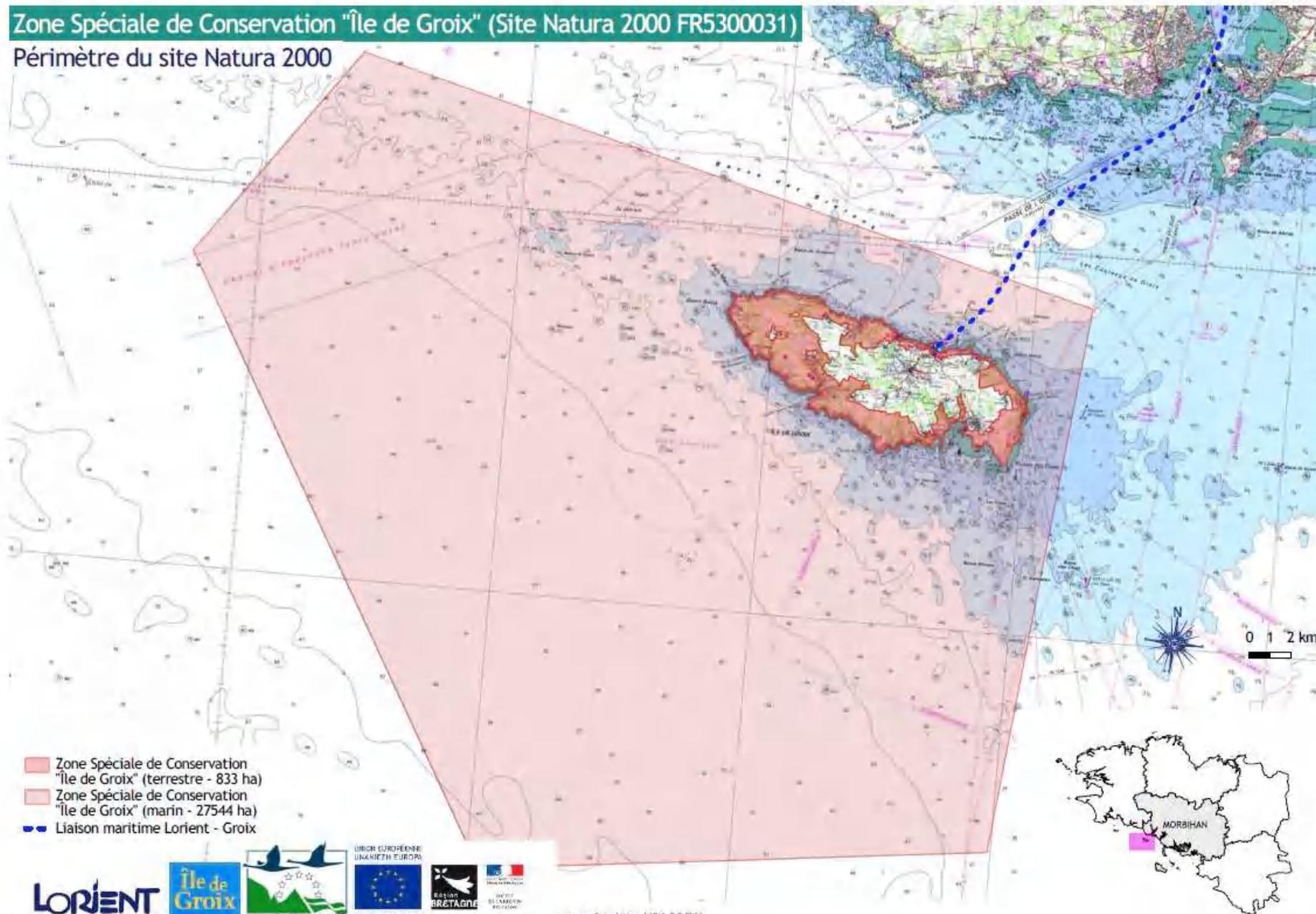
Île de Groix  
l'île aux groix



sources : Natura 2000 - DG ENV, complié des bases de données des États membres

**Zone Spéciale de Conservation "Île de Groix" (Site Natura 2000 FR5300031)**

Périmètre du site Natura 2000



- Zone Spéciale de Conservation "Île de Groix" (terrestre - 833 ha)
- Zone Spéciale de Conservation "Île de Groix" (marin - 27544 ha)
- Liaison maritime Lorient - Groix

# PORTRAIT DE L'ÎLE DE GROIX

## [L'ÎLE AUX GRENATS]

**UNE ÎLE QUI ATTIRE DE NOMBREUX VISITEURS**

L'île de Groix, et ses 1 482 hectares, accueille 2 360 habitants. En période estivale, la population de l'île va jusqu'à quadrupler !

Embarquant depuis Lorient pour une traversée de 45 mn, les visiteurs viennent s'y ressourcer en fréquentant les sentiers de randonnée à pied ou à vélo (40 km) ou les plages de sable blanc et parfois... rouge de l'île.

**DES ESPACES NATURELS D'EXCEPTION QUI SONT L'ATTRAIT DE L'ÎLE**

De la Pointe de Pen Men, aux landes violettes à Bruyère vagabonde, jusqu'à la plage des Grands Sables, à la forme convexe quasiment unique en Europe, en passant au sud par le « Trou de l'Enfer » et Locmaria, ou au nord par Port Lay et Port Tudy, les côtes sauvages de Groix abritent une biodiversité remarquable (Réserve naturelle, Conservatoire du littoral, site Natura 2000).

**UNE ÎLE DE CARACTÈRE, AUX PAYSAGES CONTRASTÉS**

Depuis les hautes falaises de l'ouest de l'île (Pen Men), percées de vallons encaissés et prolongées par les landes littorales des plateaux, jusqu'aux basses falaises, dunes de sable et terrasses marines (Pointe des Chats) de l'est de l'île, le dépaysement est au rendez-vous.

**UNE ÎLE TRÈS "NATURELLE" ET ACTIVE**

Les espaces naturels couvrent environ 60 % de la surface de l'île. L'activité agricole occupe elle le quart du territoire insulaire. La présence de 263 entreprises (au recensement de 2014), dont 13 dans le secteur industriel, témoigne du dynamisme économique de Groix.

**L'ÎLE AUX GRENATS : UNE RENOMMÉE GÉOLOGIQUE INTERNATIONALE**

Schistes bleus, schistes verts, micaschistes... et une richesse minéralogique exceptionnelle (40 espèces minérales) sont à l'origine de la création de la Réserve naturelle François Le Bail (98 hectares).

Les terrasses marines de la Pointe des Chats

	Sentiers de randonnées		Zones agricoles
	Zones naturelles		Zones urbaines

© 2018 Groix, Lorient, Le Conservatoire du Littoral, Agence Française pour la Biodiversité, Conservatoire du Littoral, Natura 2000



## Ordre du jour

- ✓ Introduction.
- ✓ Présentation du Document Unique de Gestion comprenant le Document d'Objectifs Natura 2000 et le Plan de gestion du site Conservatoire du littoral « Côte sauvage de Groix ».
- ➔ **Validation du Document.**
- ✓ Désignation des opérateurs locaux et de la présidence du Comité de pilotage.
- ✓ Éléments relatifs à la gouvernance du site Natura 2000 et du site du Conservatoire du littoral.
- ✓ Réalisations 2018 et programme prévisionnel d'actions 2019-2020.
- ✓ Questions diverses.



Présentation du Document Unique de Gestion  
**Document d'Objectifs Natura 2000**  
+  
**Plan de gestion du Conservatoire du littoral**

**Typhaine DELATOUCHE**

Lorient Agglomération

**Hugues CASABONNET**

Agence Française pour la Biodiversité

**Camille BLOT-ROUGEAUX**

Conservatoire du littoral



## Un document élaboré en concertation

- ✓ Investissement pour la rédaction du document :
  - Lorient Agglomération,
  - Agence Française pour la Biodiversité,
  - Conservatoire du littoral.
- ✓ 15 groupes de travail et 3 comités de pilotage (2015/2016/2018).
- ➔ 332 participations (*moyenne de 26 participants par réunion*).
- ✓ Validations intermédiaires du document, étape par étape.
- ✓ Travail collectif d'identification des enjeux, des pressions et des propositions de mesures.
- ➔ Document résultant d'un consensus.



## Un document concernant 2 procédures

- ✓ Le Document d'objectifs du site Natura 2000 « Île de Groix ».
- ✓ Le Plan de Gestion du site du Conservatoire du littoral « Côte sauvage de Groix ».

Pourquoi un document unique de gestion ?

- ✓ Acteurs identiques impliqués dans les deux procédures : Commune, Lorient Agglomération, Conservatoire du littoral, Réserve Naturelle Nationale, AFB.
- ✓ Périmètre du Conservatoire inclus en totalité dans le site Natura 2000.
- ✓ Objectifs et méthode de rédaction du document de cadrage similaires.
- ✓ Recommandation du guide commun d'élaboration des plans de gestion (Cahier technique n° 88) de faire des documents uniques de gestion : assurer la cohérence des différents plans de gestion.



## Un document concernant 2 procédures

- ✓ Le Document d'objectifs du site Natura 2000 « Île de Groix ».
- ✓ Le Plan de Gestion du site du Conservatoire du littoral « Côte sauvage de Groix ».

Système de logos pour identifier quelle procédure est concernée au fil du document :

• Natura 2000



• Conservatoire du littoral



• Réserve Naturelle Nationale





## Un document constitué de 3 volumes :

- ✓ Volume 1 : Le cadre.
- ✓ Volume 2 : L'état des lieux.
- ✓ Volume 3 : La gestion.
- ✓ 5 annexes constituant des volumes indépendants :
  - Etude sur les espaces agronaturels (TBM, 2012a),
  - Cartographie des habitats marins - programme Cartham (TBM, 2012b),
  - Diagnostic socio-économique/ partie terrestre (Géos, 2018),
  - Diagnostic socio-économique/ pêche professionnelle (CRPMEM, 2016),
  - Analyse de risques liés aux activités de pêche professionnelle (AFB-CRPMEM, 2018).





## Volume 1 « Le cadre »

- ✓ Introduction.
- ✓ Structure du Document.
- ✓ Cadre réglementaire.
- ✓ Outils réglementaires, fonciers, financiers et contractuels concernant le site, et pouvant être actionnés pour la mise en œuvre de la gestion.

## Volume 2 « L'état des lieux »

- ✓ Le cadre physique.
- ✓ Les patrimoines et enjeux de conservation : patrimoines naturel, historique et culturel, dont les habitats et espèces d'intérêt communautaire.
- ✓ Le diagnostic socio-économique terrestre et marin.

## Volume 3 « La gestion »

- ✓ Enjeux de conservation : tableaux de bord.
- ✓ Fiches « Mesures de gestion ».
- ✓ Dispositif de suivi et d'évaluation.
- ✓ Cahier des charges des contrats Natura 2000.
- ✓ Charte Natura 2000.



## Volume 3 « La gestion »

- ✓ 17 enjeux de conservation marins et terrestres → 17 tableaux de bord précisant des **objectifs à long terme**, **facteurs d'influence**, **objectifs opérationnels**, **mesures** et **indicateurs de suivi**.

Nom de l'enjeu	Objectif à long terme				Tableau N° X	
	Niveau(x) d'exigence	Indicateur d'état		Métriques	Protocoles de suivi de l'état	
Type d'enjeu  						
	Objectifs opérationnels à court ou moyen terme					Suivi de la réalisation / Mise en œuvre des actions / Suivi des pressions
	Facteurs d'influence	Niveaux d'exigence	Objectifs opérationnels	Mesures Actions/ Opérations		



## Volume 3 « La gestion »

✓ 8 tableaux de bord marins.

N°	Enjeu	N2000	CDL
1	Herbiers de zostères (1110-1)		
2	Bancs de maërl (1110-3)		
3	Récifs d'hermelles circalittorales (1170-4)		
4	Roches infralittorales (laminaires et macroalgues) (1170-5)		
5	Sables (moyens, grossiers et mal triés) (1110-2, 3 et 4)		
6	Roches et blocs circalittoraux (1170-R09-01)		
7	Mammifères marins (Grand dauphin et Marsouin commun)		
8	Estran		

Enjeux  
n°1 à 4  
prioritaires

# Enjeux de conservation marin

Enjeu n°1 : Herbiers de zostères (1110-1)



Enjeu n°2 : Bancs de maërl (1110-3)



Enjeu n°4 : Roches infralittorales  
(laminaires et macroalgues) (1170-5)



Enjeu n°3 : Récifs d'hermelles  
circalittorales (1170-4)



Enjeux  
n°5 à 8  
secondaires



Enjeu n°8 : Estran

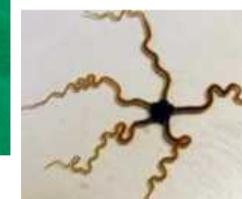


Enjeu n°7 : Mammifères marins  
(Grand dauphin et Marsouin  
commun)



# Enjeux de conservation marin

Enjeu n°5 : Sables (moyens, grossiers et  
mal triés) (1110-2, 3 et 4)



Enjeu n°6 : Roches et blocs  
circalittoraux (1170-R09-01)



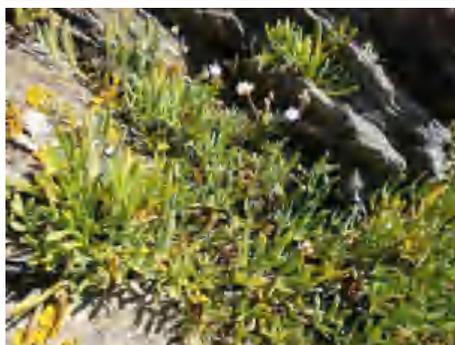


## Volume 3 « La gestion »

✓ 9 tableaux de bord terrestres.

N°	Enjeu	N2000	CDL
9	Complexe de végétation de falaises littorales et espèces végétales d'intérêt communautaire associées : Végétations des fissures, Pelouses littorales (1230), Landes à Bruyère cendrée et Ajonc maritime (4030) ; Oseille des rochers (1441), Trichomanès remarquable (1810)		
10	Landes à Bruyère vagabonde et Ajonc maritime (4040*)		
11	Complexe de végétation dunaire : végétation des laisses de mer (1210), végétation vivace des rivages de galets (1220), dune embryonnaire (2110) et dune mobile (2120)		
12	Population d'Agrion de Mercure (1044) et végétations de mégaphorbiaies eutrophes (6430)		
13	Ormaies littorales (9180*)		
14	Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques		
15	Patrimoine géologique		
16	Patrimoines historique et culturel : patrimoine bâti, maritime et militaire, petit patrimoine, patrimoine archéologique		
17	Paysages maritimes et littoraux		

## Complexe de végétations de falaises littorales



*Ci-dessus : Oseille des Rochers (UE 1850), Baie de Van Hoal (cliché Bretagne Vivante)*



**Enjeu n°9  
prioritaire**



*Ci-dessus : Landes sèche (UE 4030) (cliché TBM 2012)*

**Une grande diversité de végétations de falaises et de pelouses littorales (UE 1230) (clichés TBM, 2012)**

*Ci-dessous : Trichomanès remarquable (UE 1810) Crédit photo : CBNB*



## Landes à Bruyère vagabonde et Ajonc maritime (habitat UE 4040\*)



Ci-dessus : Bruyère vagabonde  
(cliché TBM 2012)

Enjeu n°10  
prioritaire



Un habitat d'intérêt communautaire  
prioritaire – la lande à Bruyère  
vagabonde (cliché TBM, 2012)



## Complexe de végétations dunaires



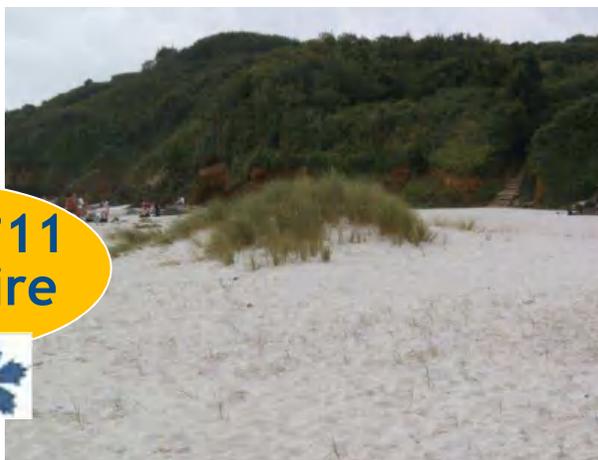
*Pelouse annuelle des laisses de mer à Arroche des sables et Bette maritime (UE 1210)*



*Dune embryonnaire à Chiendent des sables et Euphorbe des dunes (UE 2110)*



Enjeu n°11  
prioritaire



*A gauche : Pelouse vivace des hauts de plages de galets, à Pourpier de mer (UE 1220)*



*Ci-dessus : Pelouse de la dune mobile à Oyat (UE 2120)*

## Agrion de Mercure et mégaphorbiaies eutrophes



*A gauche : Agrion de Mercure, et son habitat ci-dessous sur l'Île de Groix (Cliché TBM, 2012)*

**Enjeu n°12  
secondaire**



*Ci-dessus : Mégaphorbiaie à Epilobe hirsute (UE 6430)*



## Ormaies littorales (UE 9180\*)



**Un habitat d'intérêt communautaire  
prioritaire (UE 9180\*) (cliché TBM, 2012)**



**Enjeu n°13  
secondaire**



# Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques



Azuré du thym



Trame verte et bleue

**Enjeu n°14  
prioritaire**



**Zones humides**



## Patrimoine géologique

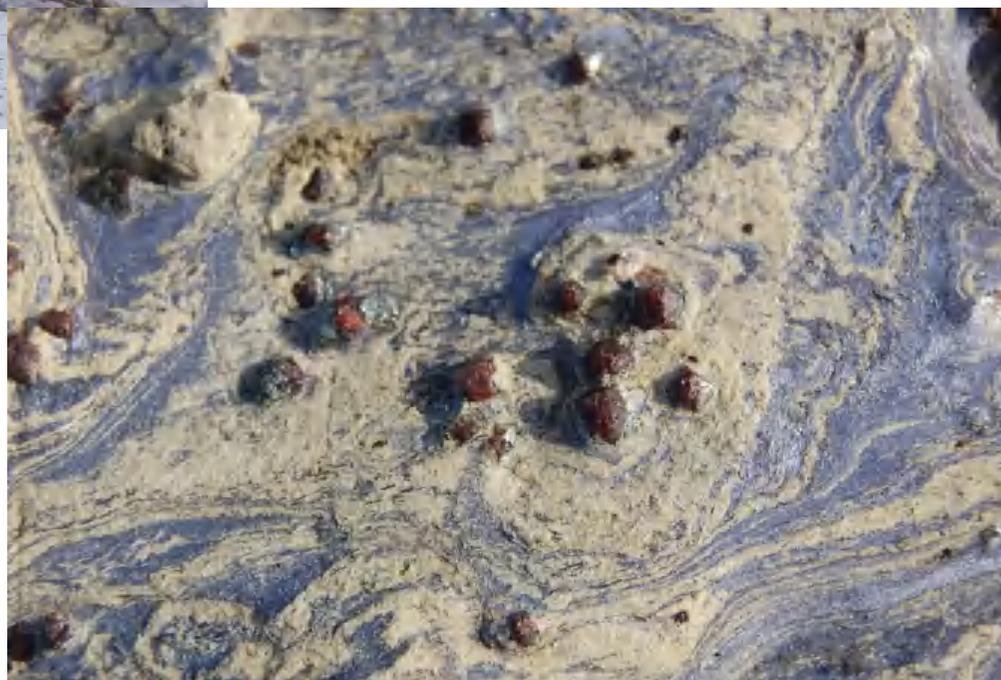


Gneiss albitique de Porh  
Coustic (cliché : RNN)

Enjeu n°15  
prioritaire



Glaucophanite à épidote et grenat  
(cliché : RNN)



## Patrimoine historique et culturel

### Enjeu n°16 secondaire



Patrimoine bâti maritime : Fort, batterie, blockhaus... (clichés Conservatoire du littoral)



Patrimoine bâti militaire : Fort, batterie, blockhaus... (clichés Conservatoire du littoral)



Patrimoine archéologique : Éperon barré (cliché : Istin, 2007)



Petit patrimoine : muret, lavoir, fontaine (cliché : Saint-Gunthiern)

## Paysages maritimes et littoraux

Enjeu n°17  
secondaire



Landes et falaises littorales sur la côte Nord (cliché : Conservatoire du littoral)



Port Saint-Nicolas (cliché : Conservatoire du littoral)



# Volume 3 « La gestion »

✓ 25 fiches-mesures marines (bleu), terrestres (jaune) ou mixtes (vert).

### Améliorer la connaissance des habitats élémentaires à enjeux secondaires et hiérarchiser

**INDICATEUR** : 3

**INDICATEUR** : 1

**INDICATEUR** : 1

**Contexte des mesures :**  
Le site Natura 2000 « Île de Groix » a bénéficié des apports de connaissance générés par le programme Cartman de l'Agence Française pour la Biodiversité. Ces données collectées en nombre ont permis de dresser un inventaire et une cartographie précise des habitats.

**Résultats attendus :**  
- Une cartographie plus fine des zones fonctionnelles des sites Natura 2000, dans l'intérêt pour la faune benthique.  
- Une cartographie plus fine des rochers corallifères : zone à faune forte.

**Articulation avec les autres mesures :**  
ACT1 : Actualiser les connaissances sur la répartition spatiale des habitats primaires.  
ACT4 : Étudier et suivre la nature des fonds sous l'éclairage artificiel.  
CS1 : Promouvoir les enjeux du site Natura 2000, des enjeux du Conservatoire du Littoral et leur gestion.

AC 2.1	Réaliser et utiliser les données issues des sciences participatives	Budget et financement prévus	INDICATEUR
Description de la mesure/Plan de localisation	Mesures d'éclairage	Mesures d'activités	3
	Autres partenaires	Indicateurs de mise en œuvre	
Objectif de cette mesure est de permettre d'apporter des compléments de connaissance sur les habitats élémentaires à enjeux secondaires, les sites Natura 2000 en tant que zones fonctionnelles (habitats, rochers, zones d'intérêt pour les invertébrés benthiques) et les rochers corallifères en tant que faune forte (notamment les gorgones).	Thème : GROIX, Bretagne, AFC, Sciences, COPIL	Réalisation de visites Journées de nettoyage Faisabilité d'activités Lancement d'un réseau pour l'acquisition de connaissances Travaux sur les sites et les rochers corallifères	
De par la complexité de ce type de propositions au large, une campagne de sensibilisation devra être mise en œuvre pour accroître ses connaissances fines.			
In fine, les résultats obtenus devront permettre de plus en plus de mettre en avant des zones à enjeux au sein des habitats élémentaires secondaires.			

### Construire une plus grande connaissance de l'histoire et du patrimoine de l'île

**INDICATEUR** : 1

**INDICATEUR** : 1

**Contexte des mesures :**  
- Patrimoine bâti appartenant au Conservatoire du Littoral (Pays de l'Empire, phare de Groix).  
- Patrimoine naturel.  
- Patrimoine géologique.  
- Patrimoine archéologique.  
- Patrimoine littoraire.

**Résultats attendus :**  
- Maintenir le bon état de conservation les communes littorales et côtières.  
- Définir un projet pour les bâtiments et autres édifices appartenant au Conservatoire du Littoral dans le respect de ses obligations réglementaires et des directives nationales validées par le Comité d'Administration du Conservatoire.  
- Présenter l'histoire de l'île de Groix.  
- Mettre en valeur le patrimoine géologique et archéologique.  
- Mettre en valeur les paysages littoraux de Groix.

**Contexte des mesures :**  
- Patrimoine bâti, le « petit » patrimoine (fontaines, lavoirs et murets) et le patrimoine archéologique témoignent des usages et de l'histoire des îles. Ils contribuent à la qualité des paysages naturels et culturels du littoral et au maintien de l'esprit des lieux.  
- Le patrimoine géologique permet de comprendre l'histoire de l'île à une échelle de temps plus importante et contribue aussi à comprendre les paysages et les habitats naturels qui les constituent.  
- Concernant les bâtiments :  
- Le Conservatoire est propriétaire de bâtiments soumis au droit d'espaces naturels placés sous sa responsabilité, ou les bâtiments acquis par le Conservatoire mais pas soumis à celui-ci dans son patrimoine. Certains sont destinés à être détruits dans le cadre d'opérations de réconciliation des paysages et des milieux naturels mais, quand ils sont conservés, pour leur valeur historique ou leur intérêt, ils doivent partager autant que possible au profit de sensibilisation du site.  
- Les projets d'usages autorisés doivent répondre en priorité aux besoins des gestionnaires et à l'ouverture au public du site (jeux ludiques, logement pour un garde, accueil du public et commodités, etc.).  
- La conservation minimale du bien peut être un objectif suffisant : simple conservation si l'intérieur du bâtiment n'est pas accessible au public, mise en sécurité, stabilisation ou accompagnement "naturel" d'une ruine, ou usage non envisageable y compris commercial tant qu'il reste compatible avec le site, les valeurs et les usages du Conservatoire et de ses partenaires.  
- Les usages innovants ou expérimentaux peuvent être envisagés notamment lorsqu'ils sont liés à l'adaptation au changement global du littoral tels que : équipements et ateliers pédagogiques, usages d'intérêt social, culturels ou sportifs...  
- La préservation des patrimoines historique et culturel, et du patrimoine naturel, soutient au maximum des paysages « à l'île ».

**Objectifs attendus :**  
- Visites guidées de découverte du patrimoine.  
**Résultats attendus :**  
- Un patrimoine en bon état de conservation et accessible au public.  
- Une valorisation de l'histoire des îles.

**Autres mesures liées :**  
TER2 : Mettre en place des aménagements de maîtrise de la fréquentation.  
CS1 : Développer des expositions temporaires ou permanentes.  
CS1-6 : Concevoir et réaliser des médiateurs d'information.

### Promouvoir les enjeux du site Natura 2000, des terrains du Conservatoire du littoral et leur gestion

**INDICATEUR** : 1

**INDICATEUR** : 1

**Contexte des mesures :**  
- Un projet de loi sur l'île de Groix et que l'on trouve à l'échelle de l'ensemble de la France.  
- Les enjeux de l'île de Groix sont devenus un enjeu patrimonial majeur de l'État.  
- Les enjeux de l'île de Groix sont devenus un enjeu patrimonial majeur de l'État.  
- Les enjeux de l'île de Groix sont devenus un enjeu patrimonial majeur de l'État.

**Résultats attendus :**  
- Une meilleure connaissance du site Natura 2000, des enjeux du Conservatoire du Littoral et leur gestion.  
- Une meilleure connaissance du site Natura 2000, des enjeux du Conservatoire du Littoral et leur gestion.  
- Une meilleure connaissance du site Natura 2000, des enjeux du Conservatoire du Littoral et leur gestion.

**Contexte des mesures :**  
- Un projet de loi sur l'île de Groix et que l'on trouve à l'échelle de l'ensemble de la France.  
- Les enjeux de l'île de Groix sont devenus un enjeu patrimonial majeur de l'État.  
- Les enjeux de l'île de Groix sont devenus un enjeu patrimonial majeur de l'État.  
- Les enjeux de l'île de Groix sont devenus un enjeu patrimonial majeur de l'État.

**Résultats attendus :**  
- Une meilleure connaissance du site Natura 2000, des enjeux du Conservatoire du Littoral et leur gestion.  
- Une meilleure connaissance du site Natura 2000, des enjeux du Conservatoire du Littoral et leur gestion.  
- Une meilleure connaissance du site Natura 2000, des enjeux du Conservatoire du Littoral et leur gestion.

**Autres mesures liées :**  
- CS1-6 : Promouvoir les outils contractuels Natura 2000.  
- CS1-3 : Concevoir et développer des outils papier de communication sensibilisatrice.  
- CS1-4 : Développer des outils audiovisuels de communication sensibilisatrice.  
- CS1-5 : Développer des expositions temporaires ou permanentes.  
- CS1-6 : Concevoir et réaliser du matériel d'information sur les sites Natura 2000.  
- CS1-7 : Concevoir et réaliser des médiateurs pédagogiques pour le littoral.  
- CS1-8 : Développer des outils numériques de communication.



## Volume 3 « La gestion »

- ✓ Structure d'une fiche-mesures : titre et contexte





## Volume 3 « La gestion »

- ✓ Structure d'une fiche-mesures : tableau(x) mesure(s) unitaire(s)

CODE MESURE		TITRE DE LA MESURE				
Description de la mesure/ Plan de localisation	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité			
	Maîtrise d'ouvrage		Maîtrise d'œuvre			
	Autres partenaires		Indicateurs de mise en œuvre			
			Indicateurs d'efficacité			



## Volume 3 « La gestion »

- ✓ Structure d'une fiche-mesures : calendrier prévisionnel

Calendrier de mise en œuvre des mesures/ Commentaire	2019	2020	2021	2022	2023
Code et titre de la mesure <i>Commentaire sur le calendrier.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>				
Code et titre de la mesure <i>Commentaire sur le calendrier.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>				
Code et titre de la mesure <i>Commentaire sur le calendrier.</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



## 5 grands types de mesures

- ✓ AC : acquisition de connaissances (23 mesures).
- ✓ MER : mesures « marines » d'évitement et réduction des pressions (12 mesures).
- ✓ TER : mesures « terrestres » d'évitement et réduction des pressions (35 mesures).
- ✓ CS : mesures de communication/ sensibilisation (18 mesures).
- ✓ GOUV : mesures concernant la gouvernance, gestion administrative (17 mesures).

➔ 105 mesures



## AC (1 à 4) : Acquisition de connaissances sur le domaine marin

Ces actions visent à compléter, préciser ou étudier les habitats d'intérêt communautaire du site afin de (par exemple) :

- ✓ Compléter les cartographies :
    - ✓ des récifs d'hermelles (en limite S-E du site),
    - ✓ d'établir un état initial consolidé sur l'estran.
  - ✓ Surveiller l'évolution des habitats marins lors d'événements ponctuels (tempête, pollutions, autres sources de perturbations ponctuelles).
  - ✓ De matérialiser des compléments de connaissance apportés par les acteurs sur les habitats prioritaires (plongeurs).
- Tous les enjeux de conservation avec une priorisation des actions sur les hermelles et bancs de maërl.**



## MER (1 à 6): Mesures d'évitement et de réduction des pressions

Ces actions ont pour objectif de réduire ou d'éviter les pressions sur les habitats d'intérêt communautaire du site afin de favoriser leur état de conservation. Il s'agit par exemple de :

- ✓ Organiser et d'installer des mouillages innovants afin de préserver les herbiers de zostères (plongée/plaisance),
- ✓ Modifier la zone d'immersion de sédiment afin d'éviter les récifs à laminaires et d'ajouter des suivis sur les habitats prioritaires,
- ✓ Créer une zone de référence au sein du site,
- ✓ Définir une zone fermée à la drague à coquille Saint-Jacques sur le banc de maërl (mesure prise dans le cadre du dispositif de l'analyse de risque pêche),
- ✓ Ramasser les macro-déchets sous l'exploitation mytilicole (issues des précédentes exploitations).

➔ **Principaux enjeux de conservation : enjeux prioritaires et sable.**



## La prise en compte des activités de pêche professionnelles dans le DOCOB

Une analyse de risque a été réalisée par l'AFB et le CRPMEM Bretagne dans le cadre du projet HARPEGE (FEAMP). Les résultats ont été discutés avec l'Etat et en GT N2000.

Elle a permis de proposer des mesures pour :

- ✓ Définir une zone fermée à la drague à coquille Saint-Jacques sur le banc de maërl et accompagner l'adaptation de pratique (MER6).
- ✓ Poursuivre les discussions, à partir des compléments de connaissance sur le récif à *Sabellaria spinulosa* (AC1), pour la pêche au chalut de fond (GOUV3).
- ✓ Sensibiliser les professionnels aux enjeux prioritaires du site (CS1).

Elle a également permis d'identifier les métiers ne présentant pas de risques forts ou modérés sur les enjeux prioritaires et ne faisant pas l'objet de mesure de gestion.



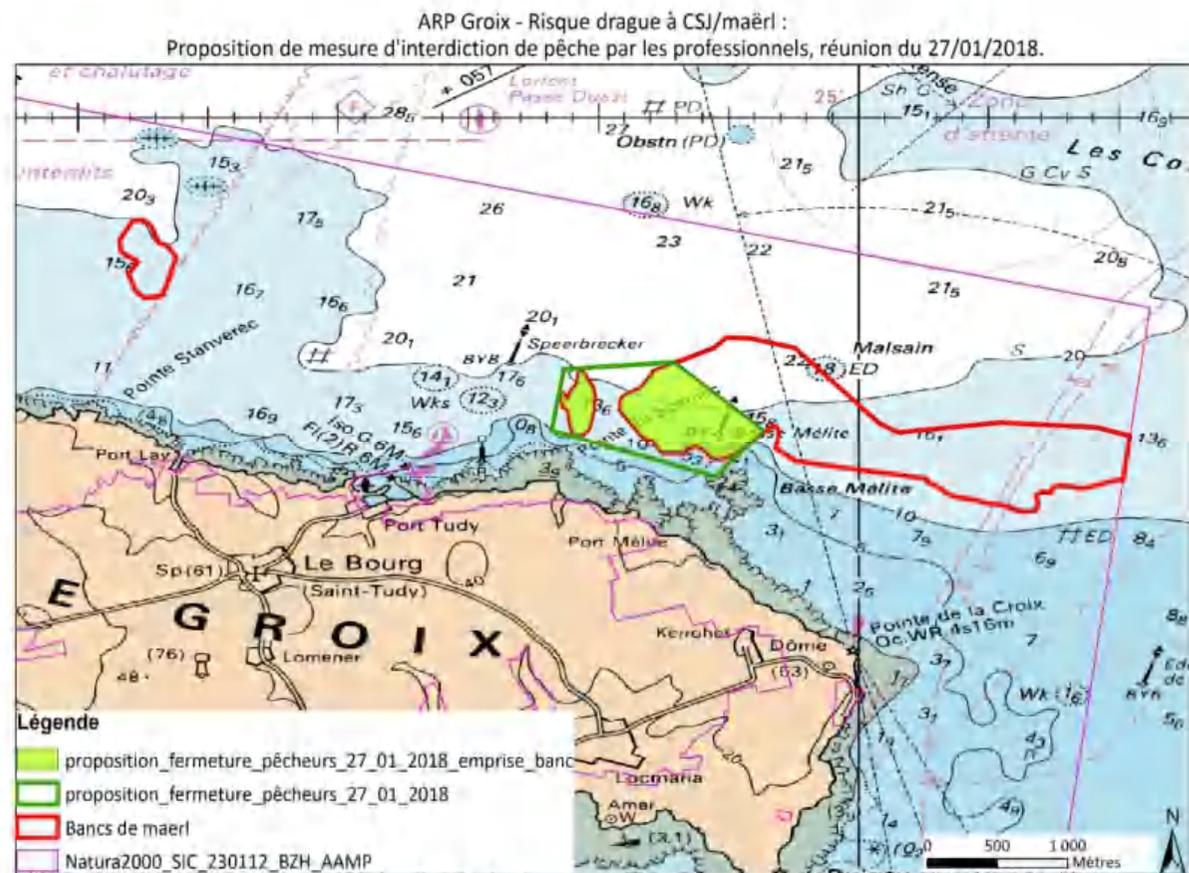
# Zone fermée à la drague à coquille Saint-Jacques sur le banc de maërl

Fermeture à la drague à coquille Saint-Jacques, de la partie du banc de maërl située à l'ouest de Basse Méлите (26,8 ha).

Superficie totale du maërl à Groix : 137,5 ha.

26% de la superficie totale de maërl interdite à la drague (zone de câble incluse).

## Proposition des professionnels (réunion du 27/01/2018) :





## AC (5) : Acquisition de connaissances sur le domaine terrestre

Ces actions permettent d'évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces, et l'efficacité des mesures de gestion :

- ✓ Cartographie des habitats terrestres et marins,
- ✓ Inventaires de la faune et de la flore,
- ✓ Suivis botaniques et phytosociologiques sur les landes et pelouses littorales,
- ✓ Evaluation de la fonctionnalité des habitats,
- ✓ Facteur d'influence : espèces invasives, fréquentation...
- ✓ Trame verte et bleue,
- ✓ Observatoires photographiques terrestre et aérien,
- ✓ ...

➔ Tous les enjeux de conservation du patrimoine naturel



## TER (1 à 9) : Mesures d'évitement et de réduction des pressions terrestres

Ces actions permettent de maintenir ou de restaurer les milieux naturels et les espèces terrestres dans un bon état de conservation :

- ✓ Non intervention,
- ✓ Maîtrise de la fréquentation : barrières, pose-vélos...
- ✓ Maintien de l'ouverture des milieux : fauche, gyrobroyage, enlèvement de pins, pâturage...
- ✓ Enlèvement d'espèces végétales exotiques envahissantes,
- ✓ Gestion des déchets, nettoyage sélectif des plages,
- ✓ Adaptation de la réglementation,
- ✓ Surveillance, police de la nature.

→ Principaux enjeux de conservation : Complexe de végétation des pelouses littorales, landes littorales, dunes, mégaphorbiaies eutrophes, Agrion de Mercure...



## TER (10) : Mesures de gestion et de valorisation du patrimoine historique et culturel

Ces actions permettent de maintenir ou de restaurer les patrimoines historique et culturel situés sur les propriétés du Conservatoire du littoral dans un bon état de conservation :

### ✓ Entretien et valorisation :

- Définition d'un usage par bâti.
- Mise hors d'eau, hors d'air.
- Entretien des abords des bâtiments.
- Restauration du petit patrimoine.
- Acquisition de connaissance : archéologie, géologie, histoire.
- Pose de panneaux d'information.
- ...



→ Principaux enjeux de conservation : petit patrimoine, patrimoines bâti, géologique, archéologique et paysager.



## CS (1 et 2) : Mesures de communication/ sensibilisation

Ces outils de communication permettent de favoriser une prise de conscience collective sur les enjeux écologiques, et seront mutualisés au maximum :

- ✓ Plan de communication.
- ✓ Articles de presse, plaquettes d'information, expositions,...
- ✓ Panneaux d'information sur les sites, sentiers pédagogiques,...
- ✓ Outils numériques : site Internet : [www.groix.n2000.fr](http://www.groix.n2000.fr), « D.u.n.e », application de Rando Bretagne Sud, film,...
- ✓ Valorisation scientifique : colloques, articles scientifiques,...
- ✓ Animations pédagogiques, conférences, aires marines éducatives, sciences participatives,...
- ✓ Implication des acteurs locaux dans la gestion : apiculteurs, chasseurs, agriculteurs, associations locales, acteurs du tourisme,...

➔ **Tous les enjeux de conservation sont concernés.**



## GOUV (1 à 3) : Mesures de gouvernance/Gestion administrative

Ces actions permettent d'initier un nouveau mode de gouvernance du territoire :

- ✓ Intégrer les enjeux de conservation dans les procédures réglementaires : incidences Natura 2000, autres politiques publiques, demandes et conventions d'autorisation, surveillance.
- ✓ Suivre et évaluer la mise en œuvre du document de gestion et mise à jour, bilans annuels de gestion.
- ✓ Gestion des bases de données d'inventaires écologiques.
- ✓ Animation de la gouvernance du site et concertation : comités de pilotage, groupes de travail, sorties de terrain...
- ✓ Appui aux porteurs de projets pour la mise en œuvre des mesures.
- ✓ Réseaux des acteurs de la gestion de la biodiversité.
- ✓ ...

➔ **Tous les enjeux de conservation sont concernés.**





## Porteurs de projets potentiels

- ✓ **Gestionnaires des espaces naturels de Groix** : Conservatoire du littoral, Commune de Groix, Réserve Naturelle Nationale.
- ✓ **Opérateurs Natura 2000** : Agence Française pour la Biodiversité, Lorient Agglomération.
- ✓ **Services de l'État** : DREAL Bretagne, DDTM 56, DIRM NAMO, DRAC-ABF...
- ✓ **Agriculteurs, apiculteurs, chasseurs...**
- ✓ **Structures socio-professionnelles de la mer** : Comité des pêches et des élevages marins, Comité régional de la conchyliculture...
- ✓ **Acteurs du tourisme et des sports plein nature** : office du tourisme, Club de plongée Subagrec, Sellor, Association des Usagers de la Mer de l'Île de Groix, Grec Rando, hébergeurs....
- ✓ **Ecoles, Association de Saint-Gunthiern, population locale...**
- ✓ **Scientifiques** : Université de Brest, CBNB, IFREMER...
- ✓ **Bureaux d'études,**
- ✓ **...**



## Financements potentiels

- ✓ Budget en régie des porteurs de projets :
  - ✓ Acteurs de la gestion : Conservatoire du littoral, Commune de Groix, Gestionnaire de la Réserve Naturelle.
  - ✓ Opérateurs Natura 2000 : Agence Française pour la Biodiversité, Lorient Agglomération.
  - ✓ Autres acteurs : Associations locales, Universités, Services de l'État, socio-professionnels (CRPMEM, CRC...), maîtres d'ouvrage portuaires...
- ✓ Programmes permettant de financer des actions prévues au document de gestion :

Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) dont Contrats Natura 2000, MTES, Taxe Barnier, Subventions du Conseil Départemental du Morbihan et du Conseil Régional, Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC), Fonds Européens pour la Pêche (FEP), Contrat d'attractivité touristique, Trame verte et bleue, autres appels à projet...
- ✓ Bénévolats des associations.



## Indicateurs de suivis et d'évaluation :

**Objectif :** Appréhender la démarche d'évaluation tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de gestion.

3 types d'évaluation :

- ✓ l'évaluation de la réalisation des actions de gestion.
  - Exemple : Nombre de mouillages écologiques installés.
- ✓ l'évaluation de l'évolution des pressions.
  - Exemple : Évolution de la surface d'espèces végétales invasives.
- ✓ l'évaluation de l'atteinte des objectifs de conservation à long terme.
  - Exemple : Conservation de 100 % des surfaces du Bruyère vagabonde en bon état de conservation → permet d'évaluer l'état de conservation de l'habitat mais également l'efficacité des mesures de gestion le concernant.

**Mise en œuvre de l'évaluation :** Indicateurs de suivi (cf. Tableau de bord et fiches « mesures »).



# Remarques des membres du Comité de pilotage sur le Document



# Validation

## du DOCOB Natura 2000

### et du Plan de gestion du

### Conservatoire du littoral



# Désignation des opérateurs locaux et de la présidence du Comité de pilotage du site Natura 2000



# Éléments relatifs à la gouvernance du site Natura 2000 et du site du Conservatoire du littoral



## Éléments relatifs à la gouvernance

### ✓ Site Natura 2000 :

#### ✓ Co-animation du site Natura 2000 =

- Lorient Agglomération (partie terrestre),
- Agence Française pour la Biodiversité (partie marine).

#### ✓ Maire de Groix, président du Comité de pilotage.

### ✓ Site du Conservatoire du littoral :

- ✓ Répartition des rôles entre le Conservatoire du littoral, la commune de Groix et le gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale (Association Bretagne Vivante).



## Éléments relatifs à la gouvernance

- ✓ **Gouvernance commune aux deux procédures :**
  - ✓ **Comité de pilotage** unique pour le site Natura 2000 et le site du Conservatoire du littoral.
  - ✓ **Comité technique restreint d'animation** du Site Natura 2000 et de gestion du site du Conservatoire du littoral comprenant : la commune de Groix, le Conservatoire du littoral, Lorient Agglomération, l'AFB, l'association Bretagne Vivante et les services de l'Etat.
    - Préparation des comités de pilotage et évaluation annuelle de la gestion.
- ✓ **Groupes de travail thématiques**, en fonction des besoins.



# Réalisations 2018 et programme prévisionnel d'actions 2019-2020

**Jean MANELPHE**

Lorient Agglomération

**Camille BLOT-ROUGEAUX**

Conservatoire du littoral

**Hugues CASABONNET / Morgane REMAUD**

Agence Française pour la Biodiversité



## Programme de mesures du Document Unique de Gestion

- ✓ Une forte base de travail : **105 mesures**, dont 51 mesures terrestres, 19 mesures marines et 35 mesures communes.
  - ✓ Pour répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité notamment, biodiversité en sursis à l'échelle mondiale.
  - ✓ Des actions ou mesures pour préserver les richesses patrimoniales et l'attractivité même de l'Île de Groix.
  - ✓ En préservant les milieux naturels remarquables terrestres et marins : falaises et pelouses littorales, landes littorales, ou encore végétations dunaires, maërl, récifs d'Hermelles,... et les espèces animales et végétales qui vivent dans ces habitats.
  - ✓ De manière opérationnelle : des mesures de maintien ou de restauration de l'état de conservation des habitats naturels et de limitation des pressions constatées, et de préservation du patrimoine historique et culturel.
- **Présentation de quelques-unes des mesures** qui vont être poursuivies ou mises en œuvre dans les deux années à venir.



## Programme d'actions - légende du tableau de suivi des mesures

	Type de mesures	Calendrier prévisionnel 2018 2019 2020
<b>Icônes "procédure concernée par la mesure"</b>	 Natura 2000 /  Conservatoire du littoral /  Réserve Naturelle Nationale	
	 0 = non commencé	 1 = 0-25%
		 2 = 25-50%
<b>Icônes "Taux de réalisation" :</b>	 3 = 50-75%	 4 = 75-100%

## Programme d'actions sur la partie terrestre du site Natura 2000

AC : Acquisition de connaissances				2018	2019	2020
	1 à 3	AC5	-	0,8	x	x
	2	AC5	AC5-1	1		
	1	AC5	AC5-2A	0	x	
	1	AC5	AC5-3A	4	x	x
	3	AC5	AC5-3C	4		x



## Programme d'actions sur la partie terrestre du site Natura 2000

AC : Acquisition de connaissances				2018	2019	2020				
			2	AC5	AC5-4B	<b>AC5-4Ba : Cartographie de l'habitat « Végétation annuelle des laisses de mer »</b>		0		x
			1	AC5	AC5-6A	<b>AC5-6A : L'Oseille ou Patience des rochers (<i>Rumex rupestris</i>)</b> <i>Inventoriée par la RNN (2016)</i>		0		x
			1	AC5	AC5-6B	<b>AC5-6B : Le Trichomanès remarquable (<i>Vandenboschia speciosa</i>)</b> <i>Inventorié par la RNN</i>		2		x
			2	AC5	AC5-7	<b>AC5-7 : Suivre le statut des espèces animales d'intérêt communautaire (Agrion de Mercure)</b>		0	x	x
			2	AC5	AC5-9	<b>AC5-9 : Réaliser une cartographie opérationnelle des espèces végétales exotiques envahissantes</b> <i>Recensement des stations d'invasives à l'échelle de l'île</i>		2	x	



## Programme d'actions sur la partie terrestre du site Natura 2000

TER : Mesures de gestion des milieux naturels et des espèces 2018 2019 2020

	1	TER1	-	Favoriser le principe de non-intervention comme mode de gestion de certains habitats d'intérêt communautaire	0,7	x	x
	1	TER1	TER1-1	TER1-1 : Favoriser la restauration passive des pelouses littorales <i>ex : sites de la Pointe des Chats et de Pen Men (RNN)</i>	1	x	x
	1	TER1	TER1-2	TER1-2 : Adopter le principe de non-intervention sur les landes primaires littorales <i>ex : site de Pen Men (RNN)</i>	1	x	x
	1	TER1	TER1-3	TER1-3 : Adopter le principe de non-intervention sur les ormaies littorales	0	x	x



## Programme d'actions sur la partie terrestre du site Natura 2000

### TER : Mesures de gestion des milieux naturels et des espèces 2018 2019 2020

	1 ou 2	TER2	-	<b>Maîtriser et organiser la fréquentation sur les dunes, pelouses et landes littorales</b>		1	x	x
	1	TER2	TER2-2	<b>TER2-2 : Mettre en place des aménagements de maîtrise de la fréquentation</b> <i>Juillet 2018 : lancement de l'étude sur le Phare de Pen Men (étude en cours)</i>		1		x
	1	TER2	TER2-3	<b>TER2-3 : Entretenir les aménagements de maîtrise de la fréquentation</b> <i>2018 : Action faite au quotidien par la Commune et la RNN</i>		4	x	x
	2	TER2	TER2-4	<b>TER2-4 : Restaurer les pelouses littorales selon des techniques de restauration active</b>		0		x
	1	TER2	TER2-5	<b>TER2-5 : Mettre en place un observatoire des fréquentations</b>		0	x	x



## Programme d'actions sur la partie terrestre du site Natura 2000

### TER : Mesures de gestion des milieux naturels et des espèces 2018 2019 2020

	1 ou 2	TER3	-	Maintenir l'ouverture des habitats terrestres d'intérêt communautaire (pelouses et landes littorales)	0,1	x	x
	2	TER3	TER3-1	TER3-1 : Gérer par la fauche ou le pâturage les pelouses littorales	0	x	x
	1	TER3	TER3-2	TER3-2 : Gérer par la fauche ou le pâturage les landes littorales en voie d'enfrichement	1	x	x
	2	TER5	-	Limiter le développement des espèces végétales exotiques envahissantes	4,0	x	x
	2	TER5	TER5-1	TER5-1 : Intervenir pour éradiquer ou maîtriser les espèces végétales exotiques envahissantes <i>2018 : Intervention Commune de Groix (parcelles publiques et privées)</i>	4	x	x



## Programme d'actions sur la partie terrestre du site Natura 2000

### TER : Mesures de gestion des milieux naturels et des espèces 2018 2019 2020

	1	TER6	-	<b>Mener d'autres actions de gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire</b>	3	x	x
	1	TER6	TER6-1	<b>TER6-1 : Améliorer l'état de conservation et la fonctionnalité de l'habitat « laisses de mer »</b> <i>2018 : Enlèvement macrodéchets Communes de Groix et de Colombes</i>	4	x	x
	1	TER6	TER6-2	<b>TER6-2 : Maintenir l'ouverture des cours d'eau favorables à l'Agrion de Mercure</b> <i>2018 : Intervention association Saint-Gunthiern</i>	1	x	
	1	TER9	-	<b>Adapter la réglementation et les acquisitions foncières aux enjeux de conservation terrestres</b>	2	x	x
	1	TER9	TER9-1	<b>TER 9-1 : Étudier l'opportunité d'étendre le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale pour y inclure les habitats d'intérêt communautaire à fort enjeu de conservation</b> <i>Commencement de l'étude en 2017 et poursuite en 2018</i>	2	x	x



## Programme d'actions spécifique au Conservatoire du littoral



### TER : Mesures de gestion courante en régie par le service espaces naturels 2018 2019 2020 de la commune de Groix et la Réserve Naturelle

	1 ou 2	TER2	-	<b>Maîtriser et organiser la fréquentation sur les dunes, pelouses et landes littorales</b>	1,2	x	x
	1	TER2	TER2-3	<b>TER2-3 : Entretenir les aménagements de maîtrise de la fréquentation</b> <i>2018 : Action faite au quotidien par la Commune et la RNN</i>	4	x	x
	1	TER4	-	<b>Gérer les habitats terrestres non d'intérêt communautaire</b>	0,0	x	x
	2	TER5	-	<b>Limiter le développement des espèces végétales exotiques envahissantes</b>	4,0	x	x
	2	TER5	TER5-1	<b>TER5-1 : Intervenir pour éradiquer ou maîtriser les espèces végétales exotiques envahissantes</b> <i>2018 : Intervention Commune de Groix (parcelles publiques et privées)</i>	4	x	x
	1	TER6	-	<b>Mener d'autres actions de gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire</b>	2,5	x	x
	1	TER6	TER6-1	<b>TER6-1 : Améliorer l'état de conservation et la fonctionnalité de l'habitat « laisses de mer »</b> <i>2018 : Enlèvement macrodéchets Communes de Groix et de Colombes</i>	4	x	x

# Programme d'actions spécifique au Conservatoire du littoral



**TER et CS : Gestion courante en régie et communication par le service 2018 2019 2020**  
**espaces naturels de la commune de Groix et la Réserve Naturelle**

	2	TER7/ MER3	-	Réduire l'impact des pollutions d'origine anthropique	1,3	x	x
	1	TER7/ MER3	TER7-2	TER7-2 : Enlever périodiquement les macrodéchets déposés sur les milieux naturels <i>2018 : Interventions Commune de Groix et Réserve Naturelle</i>	4	x	x
	1	CS1	-	Promouvoir les enjeux du site Natura 2000, des terrains du Conservatoire du littoral et leur gestion	0,9	x	x
	1	CS1	CS1-1	CS1-1 : Définir un plan de communication conjointement avec les partenaires <i>2019 : Définir les besoins de communication et sensibilisation</i>	0	x	





## Programme d'actions spécifique au Conservatoire du littoral



CS : Communication/Sensibilisation				TER : Acquisition foncière		2018	2019	2020
	1	CS1	-	Promouvoir les enjeux du site Natura 2000, des terrains du Conservatoire du littoral et leur gestion		0,9	x	x
	1	CS1	CS1-6	CS1-6 : Concevoir et réaliser du mobilier d'information sur les sites naturels <i>2019 : Panneaux sur les bouées de mouillage innovant</i> <i>Réalisation d'un plan de signalétique de valorisation du patrimoine culturel</i>		0	x	x
	1	TER9	-	Adapter la réglementation et les acquisitions foncières aux enjeux de conservation terrestres		1,5	x	x
	1	TER9	TER9-4	TER 9-4 : Adapter les acquisitions foncières du Conservatoire du littoral aux enjeux de conservation <i>Action en continu</i>		4	x	x



## Programme d'actions spécifique au Conservatoire du littoral



### TER10 : Gestion et de valorisation du patrimoine historique et culturel 2018 2019 2020

	1	TER10	-	<b>Gérer les patrimoines historique et culturel, et protéger les paysages</b> <i>Action en continu</i>	3,4	x	x
	1	TER10	TER10-1	<b>TER10-1 : Entretenir et valoriser le patrimoine bâti du Conservatoire du littoral</b> <i>Fort du Grognon : toiture de l'écurie refaite en 2018, restauration en continu faite par la SARL occupant les lieux</i> <i>Phare des chats : Réhabilitation (projet de gîte)</i> <i>Phare de Pen Men : Étude en amont de l'acquisition, diagnostic et valorisation du site.</i>	4	x	x
	1	TER10	TER10-2	<b>TER10-2 : Entretenir et valoriser du petit patrimoine</b> <i>Peinture de l'amer et du bâtiment de la sirène</i> <i>Avec l'aide de l'association Saint-Gunthiern et en partenariat avec le Service Espaces Naturels de la Commune</i>	4		
	1	TER10	TER10-5	<b>TER10-5 : Préserver le patrimoine archéologique</b> <i>2018 : Mise en défend (Travaux Phare des chats).</i>	4	x	x



# Programme d'actions spécifique au Conservatoire du littoral



CS : Communication/Sensibilisation GOUV : Gouvernance

2018 2019 2020



IMPORTANT

Tous les usages sur les terrains du Conservatoire du littoral sont soumis à autorisation de la part de l'établissement.

	● 2	CS2	-	Impliquer les usagers dans la gestion du site Natura 2000 et des terrains du Conservatoire du littoral		1	x	x
	● 2	CS2	CS2-5	CS2-5 Associer les agriculteurs à la gestion <i>2018/2019 : étude de faisabilité pour la gestion de certains espaces naturels par une agriculture adaptée (étudiants UBO) - Conventionnement</i>		0		x
	● 2	CS2	CS2-6	CS2-6 Associer les apiculteurs à la gestion <i>2018 : Poursuite convention Conservatoire du Littoral-ASAN GX</i>		2	x	
	● 2	CS2	CS2-7	CS2-7 Associer les chasseurs à la gestion <i>2018 : Rencontre prévue pour définir les conditions de chasse sur les terrains du Conservatoire du littoral</i>		1	x	
	● 2	CS2	CS2-9	CS2-9 Associer la population locale et les associations à la gestion <i>2018/2019 : Initier le partenariat avec l'association Saint-Gunthiern</i>		1	x	x
	1 à 2	GOUV1	-	Intégrer les enjeux de conservation dans les procédures réglementaires		2,4	x	x
	● 1	GOUV1	GOUV1-2	GOUV1-2 Signer des conventions pour les autorisations de manifestations et/ou de projets d'aménagements sur les propriétés publiques <i>2018 : Conventions Conservatoire du littoral-Porteurs de projets</i>		4	x	x
	● 1	GOUV1	GOUV1-5	GOUV1-5 Commissionner et assermenter un agent communal pour les terrains du Conservatoire du littoral <i>2018 : Formation du garde du Conservatoire du littoral, action en complément du conservateur de la RNN</i>		2	x	

## Programme d'actions sur la partie marine du site Natura 2000

AC : Acquisition de connaissances				2018	2019	2020
	1 à 2	AC1	-	 1,3	x	x
	1	AC1	AC1-1	 2	x	x
	2	AC1	AC1-2	 0	x	x
	2	AC1	AC1-3	 2		



# Programme d'actions sur la partie marine du site Natura 2000

MER : Mesures de gestion des milieux naturels et des espèces				2018	2019	2020	
	1	MER1	MER1-1 <b>MER1-1 Modifier la géométrie de la zone d'immersion</b> <i>2018 : Modification du périmètre d'immersion des sédiments portuaires</i>		3	x	x
	1	MER1	MER1-2 <b>MER1-2 Améliorer le suivi des habitats prioritaires et des sables</b> <i>2018 : Proposition de nouveaux points de suivi</i>		2	x	x
	1	MER2	- <b>Installer des mouillages innovants aux Grands Sables et/ ou à Quelhuit</b>		1,0	x	x
	1	MER2	MER2-1 <b>MER2-1 Organiser les mouillages au sein d'une ZMEL</b> <i>2017/2018 : lancement de l'étude concernant la ZMEL en 2017</i>		2	x	x
	1	MER6	- <b>Définir une zone fermée à la drague à Coquille Saint-Jacques sur le banc de maërl et accompagner les professionnels vers une adaptation de la pratique sur le site</b>		1,5		

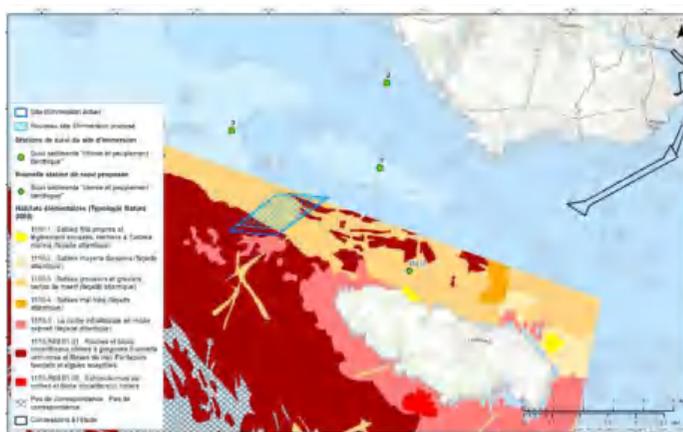
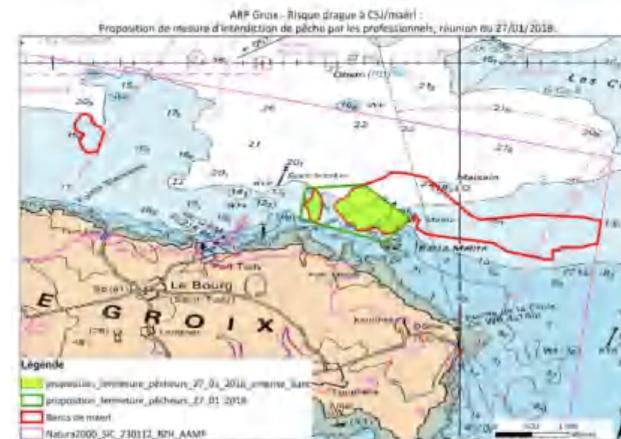
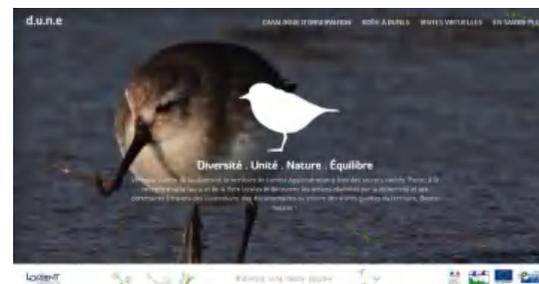


Figure 20 Localisation de nouveau point de suivi - chimie et peuplements benthiques -



# Programme d'actions sur la partie terrestre du site Natura 2000

CS : Communication/Sensibilisation				2018	2019	2020	
	1	CS1	-	<b>Promouvoir les enjeux du site Natura 2000, des terrains du Conservatoire du littoral et leur gestion</b>	1	x	x
	1	CS1	CS1-1	<b>CS1-1 : Définir un plan de communication conjointement avec les partenaires</b> <i>2019 : Définir les besoins de communication et sensibilisation</i>	0	x	
	1	CS1	CS1-2	<b>CS1-2 : Promouvoir les outils contractuels Natura 2000</b> <i>2018 : Projet de Contrat Natura 2000 Invasives (en cours) et Groupe de travail Charte Natura 2000</i>	2	x	x
	1	CS1	CS1-5	<b>CS1-5 : Développer des expositions temporaires ou permanentes</b> <i>2018/2019 : Conception en cours d'une exposition sur les enjeux de conservation terrestres et de l'estran, et d'une exposition sur le bien-fondé du projet d'extension de la RNN</i>	2	x	x
	1	CS1	CS1-9	<b>CS1-9 : Intégrer Natura 2000 dans les actions phares (manifestations, festivals, colloques...)</b> <i>2018 : Diffusion du film "Chut..." (Festival Saumon), diffusion du Guide des Oiseaux d'eau de la Rade de Lorient (Fête de la Science, animations pédagogiques)</i>	2	x	x



## Programme d'actions sur la partie terrestre du site Natura 2000

CS : Communication/Sensibilisation				2018	2019	2020
	2	CS2	-	1	x	x
	2	CS2	CS2-1	4	x	x





## Programme d'actions sur la partie terrestre du site Natura 2000

### GOUV : Acquisition d'animation/gouvernance

2018 2019 2020

	1 à 2	GOUV1	-	<b>Intégrer les enjeux de conservation dans les procédures réglementaires</b>		2	x	x
	1	GOUV1	GOUV1-1	<b>GOUV1-1 Porter à connaissance les enjeux de conservation dans le cadre des dossiers de demande d'autorisation</b> <i>2018 : Accompagnement par CMN 2000 de 9 études d'incidences terrestres, dont 8 pour des travaux</i> <i>2019/2020 : Poursuite de l'accompagnement des porteurs de projet</i>		4	x	x
	1 à 2	GOUV2	-	<b>Veiller à une bonne articulation de la gestion avec les autres politiques publiques</b>		1	x	x
	1	GOUV2	GOUV2-2	<b>GOUV2-2 Intégrer les enjeux Natura 2000 et du Conservatoire du littoral dans les plans d'intervention POLMAR et INFRA POLMAR</b>		1		x
	1	GOUV3	-	<b>Assurer l'animation du site Natura 2000 et des terrains du Conservatoire du littoral</b>		2	x	x
	1	GOUV3	GOUV3-3	<b>GOUV3-3 Gérer les données informatiques</b> <i>2018 : Création d'une base de données Gestion des espaces naturels/ Création des cartes du DOCOB</i> <i>Données naturalistes intégrées chaque année par la RNN dans SERENA</i>		4	x	x
	1	GOUV3	GOUV3-6	<b>GOUV3-6 Produire les bilans annuels de gestion et d'animation</b> <i>2018 : Conception/ réalisation des tableaux de bord de suivi des mesures</i>		3	x	x

Site Natura 2000 « Île de Groix »



Site du Conservatoire du littoral  
« Côte sauvage de Groix »



LORIENT  
AGGLOMÉRATION



Conservatoire du  
littoral

Île de  
Groix  
*L'île aux grenais*

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Comité de pilotage du jeudi 8 novembre 2018



l'Europe  
s'engage  
en Bretagne  
avec le FEADER

